



CLUB DES AMATEURS DE TERRIERS D'ÉCOSSE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, affiliée à la Société Centrale Canine, fédération nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture

REUNION AMICALE

DELEGATION OCCITANIE

Samedi 10 octobre 2020

6 rue Saint Martin
12380 Saint Sernin sur Rance

Marie Line vous accueillera dans le respect de la réglementation sanitaire
(Cadre du Covid-19)

Les confirmations seront effectuées par **M. Sébastien BATS**, qui nous fait l'honneur de sa présence
Les tests de comportement seront réalisés par **Mme Marie Line Courant**.

Confirmations et passage du T.C. (Avec des horaires bien précis)

Afin de faciliter l'organisation de cette journée, nous vous remercions d'envoyer votre bulletin d'inscription le plus rapidement possible et en tout état de cause **avant le 5 octobre 2020**

N.B. : nous vous informons qu'en raison des obligations imposées par les services vétérinaires départementaux, tous les chiens présents doivent être inscrits dans le délai fixé ci-dessus, afin d'éviter leur interdiction d'accès au site. Par ailleurs, aucune inscription ne pourra être prise en compte si elle n'est pas accompagnée du règlement correspondant.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à vous adresser à

Marie Line Courant
06 76 77 99 34
courantolivier@wanadoo.fr



BULLETIN D'INSCRIPTION

(à photocopier si vous avez plus de deux terriers à inscrire)

**A retourner en courrier suivi avant le 5 octobre 2020
accompagné des règlements par chèque, à
Marie Line Courant 6 rue Saint Martin 12380 Saint Sernin sur Rance**

Nom du chien :

Race : N° Livre d'Origines :

Sexe : Date de naissance : N° d'identification :

Nom du chien :

Race : N° Livre d'Origines :

Sexe : Date de naissance : N° d'identification :

Propriétaire :

Adresse :

Téléphone : Courriel :@.....

<u>N° Adhérent C.A.T.E. :</u>	TARIF NON-ADHERENT	TARIF ADHERENT	SOMME DUE
DESIGNATION			
CONFIRMATION (chèque ordre CATE)	50 € x	30 € x	
TEST DE COMPORTEMENT (chèque ordre CATE)	50 € x	20 € x	
ADHESION au C.A.T.E. 35€ simple, 43€ couple, à partir de 70€ membre bienfaiteur (chèque ordre CATE)			

N'oubliez pas de remplir et de joindre un bulletin d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion pour l'année 2020 pour pouvoir bénéficier des tarifs « Adhérent C.A.T.E. ».

IMPORTANT : N'OUBLIEZ PAS DE DISTINGUER VOS DIFFERENTS REGLEMENTS PAR CHEQUES, MERCI !

CONFIRMATION(S) et T.C. = chèque à l'ordre du C.A.T.E.

Montant du chèque :€

ADHESION AU CLUB = Chèque à l'ordre du C.A.T.E.

Montant du chèque :€

Le carnet de santé en règle, le Certificat de Naissance ou le Pedigree et la Carte d'Identification sont obligatoires pour tous les chiens présents.

Documents à remettre obligatoirement au juge lors de la confirmation :

Le Titre de Naissance de votre chien, la Carte d'identification, le formulaire SCC « DEMANDE DE CONFIRMATION », « DEMANDE DE CONFIRMATION AU TITRE DE L'IMPORTATION » ou « DEMANDE D'INSCRIPTION AU L.O.F. A TITRE INITIAL » dûment complété et signé. (ces documents peuvent être téléchargés sur le site du C.A.T.E. / Règlement cynophile / Faire confirmer son chien)